THE OBSERVATORY
for the Protection of Human Rights Defenders

L'OBSERVATOIRE
pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme

EL OBSERVATORIO
para la Protección de los Defensores de Derechos Humanos

URGENT APPEAL - THE OBSERVATORY

New Information
IRN 002 / 0705 / OBS 055.4
Release on bail
Iran
March 6, 2006

The Observatory for the Protection of Human Rights Defenders, a joint programme of the World Organisation Against Torture (OMCT) and the International Federation for Human Rights (FIDH), requests your urgent intervention in the following situation in **Iran**.

New information:

The Observatory has been informed by the Iranian League for the Defence of Human Rights (LDDHI) that Mr. **Abdolfattah Soltani**, a lawyer at the Bar of Tehran and a founding member of the Defenders of Human Rights Centre (DRHC), was released on bail on March 6, 2006 in the morning.

According to the information received, Mr. Soltani, who was detained at the Evin prison since July 30, 2005 (See background information), was released after a bail of 100,000 euros was paid thanks to a solidarity movement.

However, the Observatory recalls that Mr. Soltani still faces the risk to be prosecuted and condemned, although no formal charge has been pronounced against him since his arrest.

The Observatory thanks all the persons, organisations and institutions who intervened in favour of Mr. Abdolfattah Soltani's release.

Background information:

Mr. Abdolfattah Soltani was arrested on July, 30, 2005 while taking part in a sit-in at the Bar of Tehran in order to protest against the warrant for arrest issued against him by Mr. Said Mortazavi, the Prosecutor of Tehran, on July 27, 2005. Mr. Soltani was accused of "espionage", without any other precisions.

On July 31, 2005, a spokesman for the Ministry of Justice announced that Mr. Soltani had been arrested for having illegally divulged information from one of his clients who was charged with revealing Iran's nuclear secrets. Up to January 2006, when he was allowed to meet one of his lawyers, Mr. Soltani was detained incommunicado at the Evin Prison.

The arrest of Mr. Soltani was thought to be linked with the declaration he made on July 25, 2005, during a hearing in the Court of Appeal of Tehran about the case of Ms. Kazemi, an Iranian-Canadian photographer who died in July 2003 from torture and ill-treatment during her detention. Mr. Soltani, lawyer of Ms. Zahra Kazamis family, questioned the independence and fairness of the trial, pointing out that the main officials allegedly involved in the case had not been indicted by the court, including Mr. Saïd Mortazavi, Tehran Prosecutor.

On December 3, 2005, the investigating judge in the case against Mr. Soltani decided that the latter should remain in pre-trial detention for a period of three additional months.

Actions requested:

Please write to the Iranian authorities and ask them to:

i. guarantee in all circumstances the physical and psychological integrity of Mr. Abdolfattah Soltani and all human

rights defenders in Iran;

ii. put an immediate end to any kind of reprisals - including judicial harassment - against all human rights defenders in Iran;

iii. conform with the provisions of the Declaration on Human Rights Defenders, adopted by the United Nations' General Assembly on December 9, 1998, in particular its article 1, which states that "everyone has the right, individually or in association with others, to promote the protection and realisation of human rights and fundamental freedoms at the national and international levels", its article 5(b), stating that "everyone has the right, individually and in association with others, at the national and international levels to form, join and participate in non-governmental organisations, associations or groups", its article 9.3(c), which provides that everyone has the right "to offer and provide professionally qualified legal assistance or other relevant advice and assistance in defending human rights and fundamental freedoms", and its article 12.2, which provides that "the State shall take all necessary measures to ensure the protection by the competent authorities of everyone, individually or in association with others, against any violence, threats, retaliation, *de facto* or *de jure* adverse discrimination, pressure or any other arbitrary action as a consequence of his or her legitimate exercise of the rights referred to in the present Declaration";

iv. ensure in all circumstances respect for human rights and fundamental freedoms in accordance with international human rights standards and international instruments ratified by Iran.

Addresses:

- Leader of the Islamic Republic, His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei, the Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Tehran, Islamic Republic of Iran, Faxes: + 98 21 649 5880 / 21 774 2228 (ask fax to be forwarded to Ayatollah Khamenei), Email: webmaster@wilayah.org (on the subject line write: For the attention of the office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei, Qom)

- President Mr. Mahmoud Ahmadinejad, the Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Tehran, Islamic Republic of Iran, Fax: + 98 21 649 5880

- Head of the Judiciary, His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahrudi, Ministry of Justice, Park-e Shahr, Tehran, Islamic Republic of Iran, Fax: +98 21 879 6671, Email: Irjpr@iranjudiciary.com

- Minister of Foreign Affairs, His Excellency Manouchehr Mottaki, Ministry of Foreign Affairs, Sheikh Abdolmajid Keshk-e Mesri Av, Tehran, Islamic Republic of Iran, Faxes: + 98 21 390 1999 (number may be unreliable; please mark "care of the Human Rights Department, Foreign Ministry"), Email: matbuat@mfa.gov

- Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran, Chemin du Petit-Saconnex 28, 1209 Geneva, Switzerland, Fax: +41 22 7330203, Email: mission.iran@ties.itu.int

***

Paris - Geneva, March 6, 2006

Kindly inform us of any action undertaken quoting the code of this appeal in your reply.

The Observatory, a FIDH and OMCT venture, is dedicated to the protection of Human Rights Defenders and aims to offer them concrete support in their time of need.

The Observatory was the winner of the 1998 Human Rights Prize of the French Republic.

To contact the Observatory, call the emergency line:
Email: Appeals@fidh-omct.org
Tel and fax FIDH: 33 (0) 1 43 55 20 11 / 01 43 55 18 80
Tel and fax OMCT: + 41 22 809 49 39 / 41 22 809 49 29

fidh
International Federation for Human Rights
17, Passage de la Main d'Or
75 011 Paris, France

OMCT
World Organisation Against Torture
Case postale 21 - 8 rue du Vieux-Billard
1211 Geneva 8, Switzerland

Amnesty International
EU Office

Mr. Michael Matthiessen
EU HR's Representative for Human Rights

Brussels, 16 Febuary 2006
Our ref. : B_528

Dear Mr. Matthiessen,

Subject : Amnesty International's increased concerns over human rights violations in Iran under President Ahmandinejad

I would like to draw your attention to Amnesty International's report released today, documenting distressing findings with regard to continuing human rights violations under Iran's President Ahmadinejad.

The report "*Iran: New Government Fails to Address Dire Human Rights Situation*" describes ongoing violations and expresses concern about what appears to be intensifying repression since the new government took office in August 2005. The report focuses on the long-standing repression of ethnic minorities and the limitations on the freedom of expression. It also addresses the death penalty and the frequent use of torture.

Six months after Iran's new president came to power human rights violations remain widespread and the new government has failed to take any action to address the situation. Iranian legislation severely restricts freedom of expression and association and human rights activists often face reprisals for their work. Harassment, intimidation, attacks, detention, imprisonment and torture of activists and journalists have continued under the new government.

Amnesty International has continued to receive new reports of torture and ill-treatment of detainees which remain routine in many prisons and detention centres. Denial of medical treatment as a method exerting pressure on political prisoners has also emerged as an increasingly common occurrence.

I hope that the report will provide useful background information in your political discussions on Iran, and I would kindly urge you to raise these concerns with Iranian authorities at appropriate occasions.

Yours sincerely,

Dick Oosting,
Director Amnesty International EU office

Cc.
Ms. Helene Flautre, Chair Droi, EP
Ms. Angelika Beer, Chair, EP delegation Iran
Mr. Rolf Timans, Head of Unit, Commission
Mr. Patrick Laurent, Head of Unit, Commission
Mr. Nicolaus Keller, HR Unit, Austrian Presidency
Mr. Christian Jouret, Head of Unit, Council Secretariat

Rue d'Arlon 39-41, b.10, B-1000 Brussels, Belgium
Tel. +32-2-502.14.99 - Fax +32-2-502.56.86
E-mail : amnesty-eu@aieu.be - Web site : www.amnesty-eu.org

Journal d'Iran

Bimestriel du monde iranien

PE - COURRIER
EP - ENTRÉE
20 -01- 2006
N° 844

Association d'études franco-iraniennes

Paris le 06/01/2006

Cher Monsieur Borrell Fontelles,

Comme vous le savez le Monde Iranien a une place particulière dans la politique étrangère et l'économie de l'Union Européenne et cette place particulière mérite d'être étudiée de manière plus approfondie.

Malgré les efforts des centres universitaires et instituts d'études, il s'agit surtout d'une recherche sur le Moyen-Orient et seulement une partie concerne le Monde Iranien.
C'est pourquoi certains événements sociopolitiques en Iran restent ambigus et incompréhensibles pour eux comme les dernières élections présidentielles en Iran et leurs conséquences.
Pour combler cette lacune nous proposons la création d'un institut en nous basant sur notre expérience dans le domaine et nos réseaux relationnels dans les pays du Monde Iranien (Iran, Afghanistan et Tadjikistan).
Nous sommes convaincus que c'est seulement avec un contact direct avec le terrain et les personnalités locales qu'une analyse approfondie et appropriée de la situation peut voir le jour.

Nous sommes sur le point d'élargir les champs d'action de l'Association d'Etudes Franco-Iraniennes située à Paris depuis 2001 et la convertir en « Institut Européen de Recherche Stratégique sur l'Iran ».
Nous serions très honorés d'avoir votre point de vue sur ce projet et votre appui quant à sa réalisation.
Nous avons à ce jour planifié quelques projets dans le cadre européen. Si vous désirez en savoir plus, je vous invite à nous en faire part.
Je me permets d'apporter une précision quant à notre réseau local qui a déjà permis à nos projets un aboutissement concret basé sur l'expérience de nos experts.

D'autre part nous aimerions vous interviewer sur les évolutions politiques en Iran depuis l'arrivée au pouvoir du président Ahmadinejad.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Mahmoud Delfani
Directeur de la publication du Journal d' Iran
Président de l' Association d' Etudes Franco-Iraniennes

Adresse postale : Journal d'Iran, 10 Rue Sorbier 75020 Paris Téléphone : (33 1) 58 64 11 04 – (33 6) 29 44 50 59
Site web : www.journaldiran.com e-mail : mahmoud.delfani@journaldiran.com info@journaldiran.com

17. FEV. 2006 15:54

N-0100 P. 1/3

Ambassadeur
de la République
Islamique d'Iran
Bruxelles

PE - COURRIER
EP - ENTRÉE
20 -02- 2006
N° 2121

Au Nom de Dieu

651-2/3973

Monsieur le Président,

En vous renouvelant mes respects, j'ai l'honneur de vous envoyer en annexe les dernières positions de la République Islamique d'Iran sur la question nucléaire, déclarées par S.E.M. Ali LARIJANI, Secrétaire du Conseil Supérieur de la sécurité nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Ali AHANI

Bruxelles, le 17/2/2006

S.E.M. Josep BORRELL FONTELLES
Président du Parlement Européen
Fax : 02.284.93.41

Dans un entretien en direct accordé à France-Inter, le jeudi 16 février 2006, le Dr Ali Laridjani, Secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale de la République Islamique d'Iran et Chargé du dossier nucléaire iranien, a expliqué la dernière position iranienne sur ce dernier :

- **contrairement à la campagne de propagande de certains médias, la République Islamique d'Iran cherche à accéder uniquement à l'énergie nucléaire civile dans le cadre des règlements de l'AIEA et du TNP.**
- **Dans le domaine des engagements internationaux en matière de non-prolifération, l'Iran a toujours assumé ses responsabilités et il fera de même à l'avenir.**
- **Malheureusement, un certain nombre de pays occidentaux, contrairement à ce qu'ils disent aux médias, dans les négociations, nous disent que l'Iran ne doit pas posséder la technologie et la science nucléaires. Il s'agit là d'un double langage inacceptable.**
- **L'Iran souhaite, à l'instar des pays comme le Japon, le Brésil ou encore un certain nombre de pays européens, disposer de la technologie nucléaire pacifique, de jouer son propre rôle sur la scène.**
- **La meilleure garantie assurant le caractère pacifique du programme nucléaire iranien pourrait comprendre :**

- ***La supervision et les inspections de l'AIEA appliquées jusqu'à présent ;***
- ***L'usage de centrifugeuses modernes proposées par certains scientifiques américains et britanniques, ne permettant qu'un enrichissement limité ;***
- ***Si de telles garanties étaient acceptées, l'Iran accepterait de soumettre le protocole additionnel au parlement pour ratification.***

- **par conséquence, il existe divers moyens pour garantir et prouver que l'Iran ne cherche pas à avoir un programme nucléaire militaire.**
- **La République Islamique d'Iran accepte, dans le cas où ces garanties seraient suffisantes, d'envoyer le protocole additionnel à l'Assemblée consultative iranienne en vue de sa ratification.**
- **La politique iranienne en cette matière consiste à utiliser l'énergie nucléaire dans le sens de son développement économique.**
- **Il convient que l'Union Européenne, au lieu de répéter les positions de Etats-Unis, agisse en toute indépendance et propose de nouvelles solutions sur la base des droits reconnus dans le TNP.**

.../...

- **L'Iran est entièrement disposé à coopérer avec l'Union Européenne en ce domaine ; toutefois il n'est pas prêt à admettre le langage de la force dans cette coopération. En effet, si l'Europe change son langage vis-à-vis de l'Iran et reconnaît le droit de notre pays à la technologie nucléaire pacifique dans le cadre du TNP, il y aura une entière disponibilité à coopérer du côté iranien.**
- **L'Iran est par ailleurs disposé à engager des négociations dans ce domaine avec tous les pays, mis à part le régime sioniste.**
- **Les propositions européennes du mois d'Août 2005 nous posent un problème majeur dans la mesure où elles ignorent le droit de l'Iran à la technologie nucléaire pacifique.**
- **Nous pensons qu'il est encore possible de mettre à profit les potentialités et les capacités de l'Union Européenne dans la recherche d'une solution à ce problème, avec laquelle nous sommes prêts à engager une coopération à long terme. Ceci a été notre position tout au long de la période précédente, mais l'attitude de nos interlocuteurs européens n'a pas été constructive à cet égard. A titre d'exemple, la société allemande Siemens n'a pas tenu son engagement pour la construction de la centrale de Boushehr, et Eurodif, non plus n'a pas livré l'uranium nécessaire à cet effet. Pour leur part, les Américains non pas respecté leur engagement pour la livraison de l'uranium destiné au réacteur de recherche de Téhéran, alors qu'ils avaient été payés entièrement. Ce ne sont que des exemples d'attitudes incompréhensibles qui ont créé une méfiance vis-à-vis de l'Occident et nous ont incité à développer par nos propres moyens notre programme nucléaire pacifique.**
- **S'il existait un système international crédible pour fournir le combustible nécessaire aux pays demandeurs, la République Islamique d'Iran serait prête à s'en servir. Ce qui fait défaut pour le moment.**

***

PARLAMENTO PARLAMENT PARLAMENTET
KOINOBOYAIO PARLIAMENT PARLEMENT
PARLAMENTS PARLAMENTAS
IL-PARLAMENT PARLAMENTTI

CONFERENCE OF DELEGATION CHAIRMEN
The Chairman

303256 08.03.2006

Mrs Angelika BEER
Chair of the Delegation for relations with Iran
The European Parliament
ASP 08H242
Brussels

Dear Mrs BEER,

Thank you for your letter dated 16 February 2006 concerning the possibility of providing parliamentary delegations with a fixed budget.

You will be aware that the Conference of Presidents is in the process of a far-reaching review of the role of delegations. I am confident that there is room within this framework for debating the issue that you have raised and it will be addressed at the next meeting of the Conference of Delegation Chairs.

However you should be aware that, in view of the large number of issues at stake in the current debate on the role of delegations, it will be difficult to settle all the matters in the short term.

Yours sincerely,

Raimon OBIOLS I GERMÀ

SECRETARIAT GENERAL
L-2929 Luxembourg Tel 00352/ 43 00 1 Fax 0035243 ...
B-1047 Bruxelles Tel 0032/2 28 42 111 Fax 0032/2 28 ...
F-67070 Strasbourg Tel 0033/3 88 17 40 01 Fax 0033/3 88 ...

EUROPA-PARLAMENTET PARLAMENTO EUROPEO EUROPEES PARLEMENT
EUROPAISCHES PARLEMENT PARLEMENT EUROPEEN PARLAMENTO EUROPEU
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ PARLAMENTO EUROPEO EUROOPAN PARLAMENTTI
EUROPEAN PARLIAMENT EUROPAPARLAMENTET

CONFERENCE DES PRESIDENTS DES DELEGATIONS
Président

200562 14.02.2006

M. Josep BORRELL FONTELLES
Président du Parlement européen
rue Wiertz 60
1047 Bruxelles

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 14 décembre 2005 la Présidente de la délégation pour les relations avec l'Iran, Mme Angelika BEER m'a fait part de la décision des membres de sa délégation de changer sa dénomination en "*Délégation pour les relations avec la République Islamique d'Iran*", par un vote majoritaire de 9 voix pour, et 5 contre.

J'ai informé les membres de la Conférence des Présidents des Délégations de cette décision au cours de notre dernière réunion du 18 janvier 2006.

Mes collègues ont pris note de cette décision sans débat.

Je vous prie de bien vouloir saisir de la Conférence des Présidents de cette question lors d'une de ses prochaines réunions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Raimon OBIOLS I GERMA

Copie : Mme A. BEER

B-1047 BRUXELLES ■ TEL.: 32 2/284.3743 ■ FAX: 32 2/ 284.6830

PARLEMENT EUROPEEN

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS
LE PRÉSIDENT

301313 02.02.2006

M. Raimon OBIOLS i GERMÀ
Président de la Conférence des présidents des délégations

D(2006)2551

Monsieur le Président, Cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-jointe, une lettre qui m'a été envoyée par notre collègue, M. Gilles SAVARY, au sujet d'une éventuelle modification de la dénomination de la délégation interparlementaire pour les relations avec l'Iran.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement

Joseph DAUL

Annexe

DAUL J PARLEMENT EUROPEEN

GILLES SAVARY
MEMBRE DU PARLEMENT EUROPÉEN
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TRANSPORTS ET TOURISME
MEMBRE DE LA COMMISSION ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Monsieur Joseph DAUL
Président de la conférence
des présidents des commissions

Parlement européen
Bât. Altiero Spinelli
13E261
60, rue Wiertz
B-1047 **Bruxelles**

Bruxelles, le 10 janvier 2006

Monsieur le Président,

Le 14 décembre dernier, la "Délégation parlementaire de l'Union européenne pour les relations avec l'Iran", s'est prononcée par 9 voix contre 5 pour changer de nom et s'appeler désormais : "Délégation Parlementaire de l'Union européenne pour les relations avec la République Islamique d'Iran".

Le nom de la délégation avait déjà été discuté lors de la réunion du 16 novembre 2005 mais le vote avait été officiellement reporté en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Cette modification a été votée alors même qu'au sommet de l'Etat iranien se multiplient les déclarations extrêmement provocatrices à l'encontre d'Israël ou visant à nier l'holocauste. Et alors même qu'après le récent changement de régime, l'Iran a rompu les négociations sur le nucléaire, et ne montre aucun signe de volonté de respecter les droits de l'Homme, bien au contraire.

Au moment où la Conférence des Présidents des commissions va s'en saisir, je lui demande d'apprécier avec circonspection, la jurisprudence nouvelle qu'introduirait une telle décision:

- la soumission de la dénomination des délégations parlementaires du parlement européen aux aspirations des gouvernements concernés;
- la désignation des pays non par leur nom usuel, mais celui de leur régime, que le parlement n'a utilisé jusque là que pour distinguer les deux Chines.

B-1047 Bruxelles/Brussel Tel: (+32) 02 284 5420 Fax: (+32) 02 284 9420
F-67070 Strasbourg Tel: (+33) 03 88 17 5420 Fax: (+33) 03 88 17 9420
gsavary@europarl.eu.int

DAUL J PARLEMENT EUROPEEN

GILLES SAVARY
MEMBRE DU PARLEMENT EUROPÉEN
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TRANSPORTS ET TOURISME
MEMBRE DE LA COMMISSION ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Il s'agirait, si ce vote était entériné, d'un signal diplomatique fort regrettable de la part d'un Parlement représentant les peuples de 25 Etats libres, démocratiques et respectueux des droits de l'homme.

Ce changement irait dans le sens des souhaits du régime iranien d'amalgamer l'identité du pays aux desseins de ses dirigeants. Or l'Iran, son Histoire et l'avenir de son peuple ne sont pas réductibles au régime actuel, aussi autoritaire et fondamentaliste soit-il.

Aussi, me semble-t-il important que la conférence des présidents n'accepte pas cette modification qui ferait office de symbole discutable pour notre institution.

Vous remerciant pour votre attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Bien à toi

Gilles SAVARY

B-1047 Bruxelles/Brussel Tel: (+32) 02 284 5420 Fax: (+32) 02 284 9420
F-67070 Strasbourg Tel: (+33) 03 88 17 5420 Fax: (+33) 03 88 17 9420
gsavary@europarl.eu.int